



Bulletin municipal de Liesle

Le mot du maire

**Avril
2023**

Ce premier trimestre 2023 s'annonçait plein d'espoir pour notre village, nous devions fêter notre 4ème centenaire et tout fut bouleversé par sa disparition, puis celle de notre épicière Sandrine, tous deux la dernière semaine de février, un véritable choc pour les habitants du village. L'élan de solidarité pour aider Frédéric au magasin, lui permet de maintenir son ouverture, un grand merci à tous.

Le passage à l'heure d'été confirme que le printemps est de retour, les travaux d'embellissement vont commencer autour de nos habitations, les animations des associations ont commencé : le théâtre des Cabochons après beaucoup de travail et avec succès a présenté ses pièces de théâtre, puis ce sera le vide-grenier et les marchés de producteurs.

La fête du village aura lieu les 29, 30 et 31 juillet prochain.

Le 1er mars, l'heure a sonné pour la retraite de Conception BARROCA, je la remercie et lui souhaite une bonne retraite.

Vous trouverez en annexe les comptes administratifs 2022 et les budgets prévisionnels 2023. Vous remarquerez que nous n'avons pas augmenté le taux des taxes foncières communales étant donné la forte hausse des bases. Nous devons toujours rester vigilants quand à nos dépenses, nous allons tout de même étudier quelques investissements et demandes de subvention pour l'avenir (bâtiment de l'ancienne école libre, charpente de la fontaine rue Gaffiot, lancer une étude pour la réfection des chemins ruraux et du sentier du Lithiaud)

- Le lotissement est enfin complet. Une maison s'est construite rue de l'Arboretum.
- Le schéma d'assainissement est en cours et celui de l'eau va être lancé durant ce 2ème trimestre. Avec la CCLL des réunions sont organisées pour la future prise de compétences de ces services au plus tard en 2026. Nous vous ferons un résumé de l'avancée dans un prochain bulletin.
- Le renforcement de la voie communale qui mène au bois du Chânois est terminé.
- Avec l'ONF, nous travaillons le programme d'aménagement de notre forêt pour les 20 prochaines années en tenant compte du changement climatique et en prévoyant un aménagement pour le bois du Peu.

Bonne lecture de ce bulletin, vous pouvez aussi retrouver toutes les animations et les événements du village que Marilyne vous diffuse régulièrement sur le site internet « www.liesle.net » et la page facebook de la commune « www.facebook.com/villagedeliesle » et plus largement sur Intramuros de la CCLL.

Simone VALOT



Infos mairie

Renouvellement de l'aménagement forestier

L'aménagement forestier de notre commune arrive à échéance en 2023. Les équipes de l'ONF en concertation avec les élus et membres du comité forêt sont amenées à réviser ce document afin d'élaborer le futur plan de gestion pour la période 2024-2045. Ce document d'aménagement est la feuille de route de la gestion durable de notre forêt. Il vise à définir les grandes actions à mener dans notre massif pour les 20 prochaines années. Son objectif : gérer de manière durable notre forêt, pour permettre à notre collectivité de bénéficier pleinement de tous les services offerts (production de bois, bien-être, promenade, biodiversité, prévention des risques naturels...).

Concrètement, ce plan de gestion précise par exemple les essences à privilégier, les plantations à envisager et la régénération à obtenir. Il quantifie et planifie les récoltes de bois ainsi que les travaux à réaliser, au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux de la forêt (accueil du public, préservation de la biodiversité, réduction des risques naturels...). Ce document se fonde sur des études très approfondies du milieu naturel, des aléas climatiques, de la composition et de l'état des peuplements, du contexte socio-économique du territoire et de la gestion forestière antérieure.

Les équipes de l'ONF sont déjà à l'œuvre dans notre forêt pour réaliser un état des lieux de celle-ci. En effet, une phase de description des peuplements forestiers est nécessaire afin d'obtenir une image actualisée des peuplements présents en forêt. Travaillant par placettes (points de relevés précis des arbres présents) et par zones de description plus légères, cette campagne de terrain permettra d'acquérir une connaissance synthétique des essences qui composent la forêt telles que le chêne ou le hêtre mais également leur diamètre et leur hauteur.

Ce travail passe également par la réalisation d'un diagnostic de l'état sanitaire du massif. Les essences actuellement présentes souffrent des étés secs et des écarts de température. Les principaux résineux (sapins, cèdres, pins) et feuillus (hêtre, frêne, charme) sont fragilisés, et s'avèrent parfois inadaptés à court ou moyen terme du fait de leurs exigences auto-écologiques naturelles incompatibles avec l'évolution signalée et pressentie par les scientifiques. Ces données sont importantes pour les réflexions sur la gestion future du massif.

Une première réunion d'échange entre les différents acteurs a eu lieu le 17 mars dernier, ce travail se poursuivra durant toute l'année 2023 pour permettre l'élaboration des orientations et du plan d'action pour les 20 années à venir.

Mathieu LINIGER

Schéma Directeur d'Assainissement

Notre commune a engagé son Schéma Directeur d'Assainissement. Pour mener à bien cette démarche, elle est accompagnée par l'agence de l'eau, la police de l'eau ainsi que le département. Toutes les études nécessaires et utiles sont réalisées par Sciences Environnement.

Un zonage assainissement « collectif/non collectif » concernant les eaux usées ainsi qu'un zonage des eaux pluviales alimentent un recueil de données qui oriente les travaux. Les premières mesures réalisées sur Liesle ont été des mesures de débits sur 4 semaines dont une nocturne. Le plus gros point noir souligné par le bureau d'études est la présence trop dense de lingettes dans les canalisations. Celles-ci bien que présentées comme dégradables, peuvent gêner la fluidité de l'écoulement des eaux et du bon fonctionnement de la station d'épuration.

Les prochaines investigations correspondent aux contrôles des branchements programmés en avril/mai. Les collectivités ont pour obligation de réaliser leur Schéma Directeur d'Assainissement tous les 10 ans.

Jean-Marie DALOZ



Infos mairie

Travaux sur la voie communale de la forêt du Chanois

La voie communale n°7 dite de la forêt du Chanois débute au niveau du château d'eau et se termine à l'entrée de la forêt éponyme. Il s'agit de l'unique voie permettant de desservir le plus grand massif forestier détenu par la commune de Liesle. Elle se poursuit par une desserte forestière permettant le défruitement de plus de 200 hectares de forêt communale.

L'origine du projet était de remettre en état uniquement la partie de cette voie qui pénétrait dans la forêt et qui était très fortement détériorée sur environ 200 mètres. Fin 2021, un appel à projet de la Région pilotant le Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural (FEADER) de l'Union Européenne est paru. Celui-ci permettait d'obtenir le financement d'équipements ayant un intérêt avéré pour la desserte des massifs forestiers. Ce financement atteignant 80 % du montant des travaux pouvait uniquement être mobilisé sur de la voirie communale en excluant les chemins ruraux et de dessertes forestières. La commune devait également s'adjoindre l'assistance d'un Bureau d'Etudes (BE) pour pouvoir prétendre à ces financements.

Le bureau d'étude ACESTI, basé à Besançon, a été sollicité par la commune pour monter ce projet de travaux et de demande de subvention. La commune et le BE ACESTI ont travaillé rapidement et efficacement pour pouvoir déposer ce dossier avant la fin de l'année 2021. Ces études ont permis de mettre en exergue la nécessité de travailler sur 3 zones différentes de cette voie du Chanois pour un linéaire de 650 m. En effet, l'état de cette voie s'est fortement dégradé ces dernières années du fait de son sous-dimensionnement par rapport aux charges et largeurs des convois actuels, de sa forte sollicitation par le trafic routier, des effets du



changement climatique. A noter que cette voie bénéficie aux différents types de chargements sylvicoles mais aussi aux affouagistes, aux chasseurs et de manière plus générale à tous les amoureux de la forêt. L'objectif de ce projet était de réaliser des travaux lourds afin de restructurer, recalibrer et assainir cette voie aux endroits les plus dégradés afin qu'elle puisse encore permettre le passage de chargements sylvicoles à l'avenir. Les travaux doivent également permettre d'améliorer la visibilité des conducteurs en aménageant certaines sections problématiques permettant ainsi de sécuriser l'ensemble des usages (piétons, cycles, véhicules légers et poids lourds). Enfin le projet permet de créer une véritable place de retournement à un croisement avec un chemin de desserte forestière qui monte en direction du Signal.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Roger Martin pour un montant de 138 000 € HT et subventionnés à 80 %. Ceux-ci se sont déroulés de mi-février jusqu'à mi-mars et ont permis la rectification de certains tracés en réalisant de légers terrassements, la création de fossés et de tranchées drainantes afin de mieux assainir la chaussée, l'amélioration de la portance par la mise en œuvre d'une couche de forme retravaillée. Ces travaux se sont terminés par la mise en œuvre d'une couche de roulement en enrobé.

Ces travaux ont également pris en compte au mieux le milieu naturel en lien avec l'opérateur Natura 2000 du secteur Loue-Lison. Ils ont donc été réalisés en laissant intact un murger constitué de pierres sèches et pouvant abriter des espèces protégées, en limitant au maximum l'élargissement de la plate-forme routière, en réalisant les travaux de déboisement et de terrassement hors période de nidification et enfin en installant les lieux de dépôts temporaire de matériaux en dehors de zones vulnérables.

Les travaux sont à présent achevés et permettront de pérenniser le patrimoine communal tout en répondant mieux aux besoins de notre territoire.



Mathieu LINIGER



Infos mairie

Le frelon asiatique

Présent sur Liesle, il attaque les ruchers, AGIR au printemps pour repérer les nids avant que les feuilles ne les masquent et les détruire. Ainsi les colonies ne pourront pas s'installer aussi facilement.



Natura 2000



Le dicrane vert est une petite mousse verte qui se développe entre 200 et 1000 m d'altitude.

On retrouve cette mousse dans les vieilles forêts assez humides. Elle fait partie d'une directive Habitat - Faune et Flore, considérée espèce d'intérêt communautaire.

Un inventaire va être réalisé sur 4 communes de la forêt de Chaux dont Liesle, un comité de pilotage a été lancé le 30 mars dernier.



Chantier bénévole à Liesle : coups de sécateurs pour la nature

Organisée par le Conservatoire des Espaces naturels, des bénévoles se sont réunis le samedi 25 février pour participer à une séance d'entretien de la pelouse sèche afin de conserver le milieu ouvert.



Départ en retraite



Après 24 années d'implication au sein de la commune, Conception BARROCA a pris sa retraite le 1 mars 2023 en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) et gérante du périscolaire.

Durant ces années, elle a connu et a été actrice du bon déroulement de la création du périscolaire, de la réforme scolaire avec l'intégration du Temps d'Activités Périscolaires et la réfection globale de l'école.

Pour nos petits Lieslois, elle a été une personne rassurante, encadrante et aimante. Nous la remercions chaleureusement pour tout ce qu'elle a pu apporter et nous lui souhaitons une bonne retraite.

Marilyne FONTANIER



E cole

**Concours « A vos piles, collectez et gagnez »
organisé par le Sybert.**

Avec 934 kg de récolte de piles et batteries, ce qui représente 24.85 kg par élève, les enfants de l'école de Liesle ont remporté le 1er prix !

BRAVO pour leur implication !!



Vestiaires du foot en salle des associations

Dans les années 80, suite à une réunion provoquée par la municipalité, sous la conduite de Mr le Maire (André OUDOT), il fut question d'animations souhaitées pour le village.

Une proposition de création d'un club de football est alors soulevée et accueillie avec enthousiasme.

Le Maire, Mr OUDOT, a tout de suite accepté l'idée, et prit l'engagement de réaliser un complexe sportif, à condition que le club voit le jour et fonctionne officiellement.

Il fallut beaucoup de conviction et de volonté pour aboutir à ce résultat, un grand merci à tous les amoureux du foot, qui se reconnaîtront !

Sans oublier toutes les personnes impliquées dans ce projet à savoir : Mr et Mme René VALOT de nous avoir mis à disposition un terrain gracieusement, afin de démarrer les compétitions, l'aide en main-d'œuvre bénévole et certaines fournitures gracieuses également des entreprises Liesloises.

Quant à la construction du vestiaire lui-même, beaucoup de personnes ont participé bénévolement sous la conduite de deux professionnels salariés (bénévoles le week-end) d'une entreprise Liesloise.

Un grand merci à tous pour ce bel ouvrage et cette magnifique aventure !

Amédée PEDRO



Jean-Marie DALOZ et Ludovic, employé communal, ont œuvré pour réfectionner cette petite salle en y ajoutant l'eau chaude et les toilettes.

D'une capacité de 19 personnes max., elle sera mise à disposition des associations de Liesle.

Les associations ont été invitées à visiter les lieux.



Mobiloue

Mobiloue est une association fondée en 2018 par des habitants du village de Liesle pour favoriser la mobilité partagée dans la vallée de la Loue. Notre préoccupation concerne la mobilité pour tous avec un accent sur l'économie des ressources, ainsi que sur la diminution de la pollution et de l'impact climatique.

Depuis 2018 les membres de l'association se sont organisés pour l'autopartage afin d'optimiser l'utilisation des véhicules et promouvoir le partage plutôt que l'achat de nouveaux véhicules.

Et depuis 2019 l'association a mis en place un système de covoiturage qui repose sur deux fonctionnements :

- les **trajets réguliers** faits par les conducteurs sont répertoriés sur un tableau accessible sur internet : https://lite.framacalc.org/9edx-comobiloue_trajets_reguliers
Ce tableau sera régulièrement mis à jour, imprimé et affiché pour rester accessible à tous et pour faciliter le contact entre les conducteurs et passagers.

- pour les **trajets occasionnels et les demandes ponctuelles** de covoiturage un groupe existe sur whatsapp : <https://chat.whatsapp.com/JWt6fKDgbIVA13NAhk8boz>

Vous pouvez rejoindre le groupe en cliquant simplement sur le lien ci-dessus. Un prix indicatif de 10 centimes par kilomètre permet de partager les frais des trajets. Nous nous réjouissons de rencontrer prochainement les habitants de Liesle et des villages des alentours lors d'un marché et proposerons une bourse de covoiturage à cette occasion.

Frauke BECKER



Bibliothèque



- Les après-midi jeux
Ils continuent à attirer les enfants et quelques parents, les deux dernières dates : 26 avril et 14 juin. Un goûter est servi par les bénévoles à l'issue de chaque séance. Dernièrement, des crêpes ! Merci Nelly et Corinne !

- Les nouveautés
Toujours des nouveautés, Florence, Isabelle et Nelly vont régulièrement à la bibliothèque d'Arc-et-Senans pour des échanges et d'autre part des achats ont été faits il y a peu de temps. A noter qu'un espace est réservé aux nouveaux ouvrages, plus faciles à trouver. Le conseil municipal a par ailleurs voté une augmentation de notre subvention qui passe de 600 à 700€. Nos remerciements !

- Le Festival du court métrage

Ce Festival est soutenu par la bibliothèque, mais organisé de main de maître par Fabienne DOLE : Sélection des films, communication... Le matériel de projection était prêté par Yves AL-GHAZI, ayons une pensée amicale pour Xavier MAILLOT qui pendant des années a assuré ce service. Cette année, une quinzaine de personnes étaient présentes le samedi 18 mars et se déclaraient satisfaites de la soirée. Auparavant, le 17 mars, les enfants de l'école avaient pu profiter de deux séances, pour grands et petits. Merci aux participants qui ont apporté de quoi se restaurer à l'entracte.

Claire CASENOVE





Liesloise, Lieslois

Sandrine MASSON, notre commerçante,

Sandrine naît à Dijon le 20 août 1968. Elle grandit, étudie et se consacre à des études d'œnologie et de commerce. Elle unit sa destinée une première fois à Bertrand Bignon en 1992 qui lui donnera 2 enfants : Margaux en 1998 et Léo-Paul en 2003 qui la combleront de joie.

Elle rencontre ensuite Frédéric LENOIR en 2012 déjà papa de trois filles : Elise, Audrey et Lucie. Tous ensemble, ils forment une belle et grande famille unie.

Frédéric et Sandrine cheminent ensemble et réalisent leur rêve en reprenant le commerce alimentaire dans notre village de Liesle en 2018. C'est une belle aventure au service de la population et des extérieurs qui débute. Travailleuse infatigable, serviable et toujours à l'écoute, Sandrine ne manquait jamais de trouver une solution à chacun. Conseil personnalisé, ou simple recette de cuisine, on était toujours bien reçus au magasin couronné d'un sourire communicatif qui restera dans les mémoires. Clients fidèles ou touristes de passage, elle ne faisait aucune différence dans son sens de l'accueil et du service. Son décès rapide, a plongé notre village et ses environs dans une grande consternation. Une grande chaîne de solidarité et d'amitié, et en particulier ses nombreux amis de « la conviviale » ont entouré Frédéric et leurs enfants de leur aide et soutien. Merci à vous Sandrine, vous nous manquerez ! Courage à vous Frédéric .



Clémenti MANZONI, notre centenaire,



M. MANZONI naît le 21 février 1923 à Bédulita en Italie au sein d'une famille qui comptait 13 enfants. Il a la douleur de perdre sa maman à l'âge de 5 ans. Il vient en France pour y travailler d'abord dans les bois de Bouclans. Il se marie avec Clara et s'installe 1 an à la ferme de l'abime au-dessus de Quingey. Ensuite, ils viennent reprendre ensemble 2 fermes à Liesle. (Paul LEGRAND et André BARDEY décédé accidentellement).

Marie France et Florence viendront agrandir le foyer puis 6 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants le combleront de joie. Clémenti et Clara cultivaient un excellent esprit de famille, proche de chacun avec beaucoup de complicité. Une vie de travail le caractérisait, ne rechignant jamais à la tâche et exécutant ses besognes avec beaucoup de minutie. Peut-être le dernier du village à savoir traire les vaches à la main et battre sa faux à la manière ancestrale. Homme intègre, droit, ne cultivant aucune rancœur et dont la devise méritait d'être citée en exemple : **Dans la vie, Tout est utile, Rien n'est nécessaire !**

Il tire sa révérence le 26 février 2023 à son domicile, discrètement, comme a été sa vie. Bravo Clémenti pour ce bel exemple de longévité et de courage. Nous nous souviendrons de vous avec cette image sur votre mobylette puis scooter parfois avec la tronçonneuse, la bouille à sulfater ou le fusil qui forçait notre admiration. Notre pensée va à sa gentille épouse Clara, ses deux filles et toute sa famille.

Denis GUENAUD, notre instituteur,

A l'heure où nous publions ce bulletin, nous apprenons le décès de M. Denis GUENAUD, ancien instituteur et directeur de l'école de Liesle durant près de 20 années.

Il était né le 20 mai 1951 à Rennes-sur-Loue, marié à Marie-Odile DEFASNE et père de trois enfants : Frédérique, Catherine et Franck puis heureux grand-père de 10 petits-enfants ; Investi dans notre commune, il intègre le conseil paroissial, le comité des fêtes puis devient président de l'ADMR et membres de l'UDAF pendant 30 ans. Nous garderons le souvenir d'un homme respecté et amical, soucieux d'une pédagogie nouvelle et attractive pour les nombreux élèves qu'il a rencontrés sur les bancs de notre école. Il passe sa retraite dans son village natale où il décède, prématurément âgé de 71 ans. Notre amical souvenir à Marie Odile et ses enfants.



Alain CUSSEY



Agenda

8 mai : Vide-grenier du comité d'animation - Inscription au 06.49.47.22.07 (Ludovic LANNEAUX) 3€/le mètre

**12 mai et 9 juin : 17h à 20h
Marché de producteurs et artisans**

**Tous les 1ers jeudis du mois : tête de veau
Restaurant Le P'tit Lieslois**

29-30-31 juillet : fête patronale



Relax'ons, cabinet de sonothérapie à Liesle, vous aide à retrouver l'équilibre intérieur, réduire le stress et atténuer les douleurs avec des séances individuelles et des ateliers collectifs.

Ces ateliers, les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois, vous permettent de découvrir la sonothérapie en groupe et de profiter des vibrations sonores apaisantes d'une variété d'instruments thérapeutiques.

Les séances individuelles sont également disponibles avec un traitement personnalisé adapté à vos besoins.

Informations sur www.relaxasons-sonotherapie.fr ou 06 81 43 83 93.

- ateliers collectifs appelés « voyages sonores collectifs » : 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre, 6 octobre
- ateliers collectifs appelés « Ayuma pour Soi, soin énergétique collectif » : 19 mai, 9 juin, 21 juillet, 18 août, 15 septembre, 20 octobre

Lucile CALLET

Ont participé et Crédits photos :

F.Becker, L. Callet, C. Casenove,

A. Cussey, J-M. Daloz, F. Dole,

M. Fontanier, A. Javanet,

M. Liniger, A. Pedro,

A. Quijano, S. Valot,

Retrouvez toute l'actualité sur :

Site internet : www.liesle.net

Application Intramuros : Liesle

Page facebook (accessible sans avoir de compte):

www.facebook.com/villagedeliesle